

Transcription

Les réticences

L'IA pose bien sûr un certain nombre de questions. Selon une étude de l'université de Reading au Royaume-Uni, des chercheurs ont observé que les correcteurs étaient, pour la plupart, incapables de différencier une « vraie » copie d'une autre générée par l'IA. Juste 6% des copies produites par ChatGPT ont éveillé les soupçons des examinateurs. Certaines ont même obtenu de meilleures notes que celles entièrement rédigées par des étudiants. Plusieurs universités dans le monde ont pris des mesures pour encadrer l'utilisation de l'IA ou, parfois, l'interdire. En 2023, l'Unesco a appelé les gouvernements à réglementer l'usage de l'IA en milieu scolaire, pour que cette technologie soit une « formidable opportunité pour le développement humain », et non la « source de dommages et de préjudices ».

La situation en France

Pour le moment, il existe une zone grise autour de l'utilisation de l'intelligence artificielle. Les universités fixent librement le pourcentage d'IA acceptable dans les travaux rendus par les étudiants, de 5 à 20 % en général. Elles se sont équipées de logiciels anti-plagiat pour détecter ce pourcentage de « copier-coller » dans les devoirs, les mémoires ou les thèses, mais la tâche n'est pas facile.

Si l'IA est encore peu utilisée en cours, les étudiants sont déjà plus de la moitié à l'utiliser pour rédiger leurs essais ou mieux comprendre certains sujets. Du côté des professeurs, 90% sont sûrs que leurs étudiants ont recours à l'IA. Mieux, 80% pensent que les étudiants font du 100% « copier-coller ». En faisant analyser un millier de documents par Compilatio, les résultats sont clairs : 53% des copies contenaient des passages générés par IA, mais il semblerait qu'un outil comme ChatGPT soit avant tout utilisé comme une aide pour mieux comprendre les sujets (51%) ou reformuler un contenu (20%). Très peu d'étudiants disent utiliser entièrement le contenu généré artificiellement (2%). Pour la moitié des étudiants, l'IA est surtout vue comme une source de documentation, qui arrive loin derrière les moteurs de recherche.

Aujourd'hui, la majorité des professeurs et des étudiants français considèrent encore l'usage de l'IA dans la réalisation de devoirs ou d'examens comme de la triche. Son utilisation est d'ailleurs formellement interdite durant les examens. Dans de grandes écoles, comme Sciences-Po, les étudiants ont l'interdiction absolue d'utiliser ChatGPT, à l'exception d'un usage pédagogique encadré par un enseignant. En cas de non-respect de cette règle, l'élève est sanctionné et peut être exclu de l'école.